



par François Pohier
Vice-président d'Una Voce.

41/ L'archange intercesseur

Quoi qu'il en soit de l'identité du personnage de la milice céleste dont l'Eglise demande l'intercession pour obtenir la bénédiction divine de l'encens, la liturgie romaine reste imprégnée de l'esprit scripturaire hébraïque que « l'autel de l'encens » a préalablement mis en valeur : l'archange se tient « à la droite » de cet « autel d'or ».

Chorus angelorum.

Assurément, c'est définir « l'éminence » de la fonction attribuée à l'archange ainsi désigné. C'est, davantage, entrevoir la mystérieuse relation qui s'établit entre Dieu et les invisibles protecteurs du genre humain. Sur ce point, le visionnaire de l'Apocalypse, dans son langage inspiré, apporte un réel secours à l'analyste : en premier lieu (Ap 1), quand le Seigneur se présente à lui entre sept lampadaires d'or, tenant dans Sa « *main droite* » sept étoiles, figures des anges, « *des sept Eglises qui sont en Asie* »; en plus caractéristique encore (Ap 4) la vision du Trône de Dieu d'où « *sortent des éclairs, des voix et des tonnerres* » et brûlant devant ce Trône : « *sept torches de feu qui sont les sept esprits de Dieu* »; enfin, avec le Livre aux sept sceaux, majestueuse théophanie où « *l'Agneau, debout comme égorgé* » est contemplé « *au milieu du Trône* » : « *Il avait sept cornes et sept yeux qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre* » (Ap 5, 6). Le RP Bouyer observait judicieusement : « *L'Ange rend Dieu présent localement, tout en sauvegardant Sa transcendance* » (1). Les textes scripturaire qui viennent d'être évoqués confirment amplement non seulement que les archanges sont totalement introduits dans le mystère de la Trinité sainte pour l'accomplissement du plan divin mais aussi que le regard de Dieu sur notre monde passe au travers des archanges exécuteurs de ses volontés.

L'hypothèse scripturaire.

Ces données fondamentales doivent rester présentes à l'esprit dès lors que la religion médiévale s'emploie à placer l'encensement des oblats sous l'intercession tutélaire de l'archange qui « *se tient à la droite de l'autel de l'encens* ». C'est, tout naturellement, que la chrétienté carolingienne se tour-

Au jardin des liturgies romaines (suite)

nera vers l'archange Gabriel par référence à l'épisode évangélique de Zacharie, futur père du Précurseur (Lc 1, 5-22).

En cela, rien que de logique : Zacharie, de par sa fonction sacerdotale, est chargé, lorsque vient son temps de service au Temple, de faire brûler l'encens sur « l'autel d'or » du sanctuaire. « Alors, précise le texte lucanien, lui apparut l'Ange du Seigneur debout à la droite de l'autel de l'encens » : c'est Gabriel, l'archange messager qui se tient devant Dieu et apporte à l'humble prêtre du Temple la nouvelle de sa future paternité. Entre les IX^e et les XI^e siècles, les plus importants missels entérineront ce choix scripturaire : missel de Sées et *Liber ordinarius* de Liège au X^e siècle, missel d'Arras au siècle suivant.

L'attitude de Rome.

La papauté romaine ne réagira que lors de la remise en ordre liturgique opérée au XVI^e siècle par saint Pie V et elle verra en saint Michel le seul archange intercesseur par qui l'Église demande la bénédiction divine de l'encens. Une telle décision a certainement provoqué des controverses au sein de la chrétienté de rit romain mais le temps en a considérablement estompé le souvenir. On notera à ce sujet que, fort prudemment, le missel parisien évitait de désigner « le bienheureux archange intercesseur ». N'oublions pas non plus la décision impérative par laquelle, en 1706, la Congrégation des Rites imposa saint Michel. Les auteurs ont longtemps cherché l'explication justifiant l'attitude de Rome. Il est certain que saint Michel, jadis ange tutélaire de la Synagogue, est devenu, depuis une époque très ancienne, le protecteur toujours efficace du peuple de Dieu : le saint archange était apparu au Monte Gargano, tenant un encensoir d'or, à la fin du V^e siècle, et la chrétienté d'Italie l'honore, depuis cet événement, d'un culte historique. Saint Michel ne serait-il pas alors ce « huitième » ange qui, dans l'Apocalypse, se place près de l'autel de l'encens et offre à Dieu les parfums « avec la prière de tous les saints » (Ap 8, 3) ? La solution se dégagerait en fait à partir du caractère de la mission impartie à saint Gabriel et à saint Michel. Le premier a pour fonction de révéler aux hommes les étapes du plan divin. Le second applique les décrets de Dieu et la Rédemption de l'humanité en est le plus grand.

(à suivre)

François Pohier ●

(1) Louis Bouyer : *Eucharistie*, Desclée, 1990.